

Articles

Républicanisme ou démocratie: le cas Tocqueville¹

SÉBASTIEN CHARLES *Université d'Ottawa*

RÉSUMÉ: Contre Régis Debray qui ne voit en Tocqueville qu'une figure emblématique de la démocratie et non un républicain, cet article cherche à réhabiliter le républicanisme toquevillien. Cela implique d'emblée de comprendre, il est vrai, l'importance réelle accordée par Tocqueville à l'analyse de la démocratie, mais ceci non pas dans le but de l'encenser mais parce que tout indique — et même la Providence divine — qu'elle est amenée à s'imposer en Europe tout comme elle l'a fait prioritairement aux États-Unis. Après avoir étudié en détail cette analyse de la démocratie, nous montrerons que Tocqueville cherche aussi bien à en vanter les mérites qu'à en relever les défauts, qu'il ne dissimule guère. Il s'agira dès lors pour lui de faire triompher l'esprit républicain sur l'esprit égalitariste, ce qui nous amènera à mettre en valeur son attachement réel aux valeurs républicaines, attachement qui, bien qu'exigeant et profond, ne pourra néanmoins transcender les bornes idéologiques de son siècle.

ABSTRACT: In this paper I argue, against Régis Debray who sees in Tocqueville someone who is merely representative of democracy, that Tocqueville was indeed a true republican. This presupposes an adequate understanding of Tocqueville's analysis of democracy; indeed democracy is important for Tocqueville not so much because it is the best regime but one which is destined to impose itself across Europe as it had already done in the United States. After examining Tocqueville's analysis of democracy, I will show that he is as keen to point out its merits as to underscore its faults. It will be a matter for him to show the superiority of republicanism over egalitarianism. We will thus see that Tocqueville's attachment to republican ideals is sincere even though it cannot transcend the ideological limits of his time.

Dans un article récent réédité dans *Contretemps*², Régis Debray insiste à juste titre sur la nécessaire distinction à faire entre République et Démocratie. Mais est-il réellement fondé, à partir de cette distinction, à faire de Tocqueville,

contre Michelet, le paradigme idéal de l'esprit démocratique? Bien que l'œuvre de Tocqueville soit une réflexion sur le système démocratique qui semble désormais être pour lui la référence politique des sociétés chrétiennes, peut-on penser qu'il est lui-même *simplement* démocrate et que le républicanisme à la française n'a aucune importance pour lui? C'est, dans sa brutalité même, la thèse de Debray. Or, ce que ne voit pas une telle position, c'est que si Tocqueville se fait le chantre de la démocratie, c'est parce que ce régime politique, déjà actualisé dans la Constitution américaine, lui paraît à plus ou moins long terme amené à s'imposer prochainement et définitivement en Europe³, et qu'il va falloir en tirer théoriquement toutes les conséquences possibles pour en recueillir les avantages tout en évitant les travers⁴. Il faut bien comprendre dès lors que *De la démocratie en Amérique* n'est pas seulement un ouvrage vantant l'idéal démocratique américain puisqu'il est aussi, et notamment dans sa seconde partie, une profonde analyse sur les dangers que l'égalité sociale peut faire courir à la société civile, et ce aux États-Unis comme en Europe.

Après avoir montré en quoi la démocratie est inéluctable et quel est l'intérêt du décryptage sociologique que nous fournit la république américaine, nous nous intéresserons au danger despotique que peut faire courir la démocratie aux individus qui la composent, dans le Nouveau Monde comme dans l'Ancien. Nous verrons alors que pour Tocqueville il faut sauver chaque homme de lui-même en lui montrant que la liberté ne doit jamais être réduite à ses passions égalitaires et que c'est là être républicain et non seulement démocrate. Nous concluons dès lors sur le réel attachement de Tocqueville aux valeurs républicaines, attachement qui, bien qu'exigeant et profond, ne pouvait transcender les bornes de son siècle.

1. La démocratie: une œuvre de la Providence divine

Que la démocratie s'impose au monde entier, ce n'est pas une vaine chimère pour Tocqueville mais un fait incontestable qui trouve sa raison d'être dans la Providence divine elle-même. L'introduction de son œuvre majeure qu'est *De la démocratie en Amérique*⁵ suffit à le montrer: "Le développement graduel de l'égalité des conditions est [...] un fait providentiel, il en a les principaux caractères: il est universel, il est durable, il échappe chaque jour à la puissance humaine; tous les événements, comme tous les hommes, servent à son développement [...]. Vouloir arrêter la démocratie paraîtrait alors lutter contre Dieu même, et il ne resterait aux nations qu'à s'accommoder à l'état social que leur impose la Providence"⁶.

Si le système aristocratique a longtemps dominé dans les pays d'obédience chrétienne, il est clair que désormais il a fait son temps. La démocratie lui est préférable en ce qu'elle égalise les conditions humaines et permet par là le

bien-être du plus grand nombre, ce que l'aristocratie ne pouvait atteindre. C'est parce qu'elle entraîne avec elle la prospérité générale que la démocratie relègue l'aristocratie à son passé féodal désormais sans nulle actualisation politique possible. Plus humaine et plus attentive au bien de tous, la démocratie ne pouvait que s'imposer et être voulue par Dieu. La sachant dès lors inévitable, Tocqueville va se tourner vers l'Amérique qui lui semble être, à cette époque, la personnification la plus pure du système démocratique. C'est pour le comprendre et l'étudier, pour en voir les défauts et les avantages, les bienfaits et les dangers, qu'est née *De la démocratie en Amérique*. Il s'agit là d'une étude critique et non d'une apologie naïve comme semble trop rapidement le croire Régis Debray.

2. L'Amérique: terre de liberté et d'égalité⁷

“En Amérique, la démocratie est [...] livrée à ses propres pentes. Ses allures sont naturelles et tous ses mouvements sont libres. C'est là qu'il faut la juger. Et pour qui cette étude serait-elle intéressante et profitable, si ce n'était pour nous, qu'un mouvement irrésistible entraîne chaque jour, et qui marchons en aveugles, peut-être vers le despotisme, peut-être vers la république, mais à coup sûr vers un état social démocratique?”⁸. La démocratie américaine sera donc, pour Tocqueville, un champ d'étude d'un système politique particulier *en acte* et non une Forme idéale platonicienne à faire advenir⁹.

Avant d'en venir à une étude précise de la démocratie américaine, encore faut-il voir ce que Tocqueville entend par la notion même de *démocratie*. Pour lui, la démocratie moderne ne renvoie en rien au concept antique qui lui est synonyme¹⁰. “Je mets une grande différence, écrit Tocqueville dans un des brouillons de la première *Démocratie*, entre le droit qu'a un peuple de choisir son gouvernement, et le droit qu'aurait chaque individu de ce peuple à prendre part au gouvernement. La première proposition me paraît contenir une vérité incontestable; la seconde, une erreur manifeste”¹¹. Ainsi la démocratie moderne ne peut être que représentative et trouver son fondement propre dans le mécanisme électif. Les communes américaines en sont d'ailleurs un bon exemple et elles font l'admiration de Tocqueville. Celles-ci regroupent à la fois liberté politique (la souveraineté appartient en propre au peuple) et égalité (tous les électeurs sont des élus potentiels). C'est là d'ailleurs le point central où toute démocratie doit s'acheminer¹²: “Nul ne différant alors de ses semblables, personne ne pourra exercer un pouvoir tyrannique; les hommes seront parfaitement libres, parce qu'ils seront tous parfaitement égaux; et ils seront tous parfaitement égaux parce qu'ils seront entièrement libres. C'est vers cet idéal que tendent les peuples démocratiques”¹³.

8 *Symposium*

C'est parce que l'Amérique repose en son fondement même sur l'autorité politique des communes qu'elle constitue, pour Tocqueville, l'exemple indépassable à méditer. Et c'est particulièrement en Nouvelle-Angleterre que la démocratie semble la plus proche de son idéal propre: "Les principes généraux sur lesquels reposent les constitutions modernes, ces principes, que la plupart des Européens du XVII^e siècle comprenaient à peine et qui triomphaient alors incomplètement dans la Grande-Bretagne, sont tous reconnus et fixés par les lois de la Nouvelle-Angleterre: l'intervention du peuple dans les affaires publiques, le vote libre de l'impôt, la responsabilité des agents du pouvoir, la liberté individuelle et le jugement par jury, y sont établis sans discussion et en fait"¹⁴. Ce sont ces institutions particulières qui font de l'Amérique une terre d'égalité et de liberté. Liberté, parce que les institutions sont l'œuvre de chacun; égalité, parce qu'elles font de tout individu un être semblable aux autres quant à ses droits et devoirs politiques. C'est par là que l'Amérique est, aux yeux de Tocqueville, "un pays essentiellement démocratique", voire "la seule démocratie qui existe aujourd'hui dans le monde"¹⁵. C'est à partir de là que Tocqueville reconnaît être lui-même "démocrate en ce sens"¹⁶. Être démocrate c'est donc, pour lui, permettre à tout citoyen à concurrence égale de prendre une part active au gouvernement en exerçant des responsabilités publiques. Cela implique une nécessaire décentralisation du pouvoir et une indispensable égalité devant la loi. C'est ainsi que, comme l'écrit Tocqueville, "le gouvernement de la démocratie fait descendre l'idée des droits politiques jusqu'au moindre des citoyens, comme la division des biens met l'idée du droit de propriété en général à la portée de tous les hommes. C'est là un de ses plus grands mérites à mes yeux"¹⁷. C'est donc, on l'aura compris, "dans la commune que réside la force des peuples libres. Les institutions communales sont à la liberté ce que les écoles primaires sont à la science; elles la mettent à la portée du peuple; elles lui en font goûter l'usage paisible et l'habituent à s'en servir. Sans institutions communales une nation peut se donner un gouvernement libre, mais elle n'a pas l'esprit de la liberté"¹⁸.

De cette égalité et liberté originelles en Amérique — Tocqueville aime souvent à rappeler que cette situation spéciale est due à une histoire politique particulière qui a fait croître liberté et égalité aux États-Unis sans la moindre révolution — est née une prospérité économique qui fait l'envie de l'Europe entière. Mais attention, il faut bien comprendre que c'est la liberté qui crée la prospérité et non l'inverse: "La démocratie ne donne pas au peuple le gouvernement le plus habile, mais elle fait ce que le gouvernement le plus habile est souvent impuissant à créer; elle répand dans tout le corps social une inquiète activité, une force surabondante, une énergie qui n'existe jamais sans elle, et qui, pour peu que les circonstances soient favorables, peuvent enfanter des merveilles. Là sont ses vrais avantages"¹⁹. Cette prospérité, les États-Unis

la doivent donc à un système politique qui permet et facilite l'écllosion des initiatives privées. Le fédéralisme américain n'empiète que peu sur les prérogatives communales. Par sa restriction même dans une sphère d'influence politique limitée, le gouvernement fédéral apparaît alors à Tocqueville comme une habile combinaison qui laisse égalité et liberté s'exercer à leur maximum possible.

Malgré des éloges répétés, Tocqueville ne peut s'empêcher de voir dans la démocratie comme forme politique deux dangers qui peuvent la conduire au despotisme: l'asservissement complet du pouvoir législatif aux volontés du corps électoral et la centralisation des libertés individuelles au sein même de l'État. Le premier danger est propre à la démocratie américaine, le second aux républiques européennes.

3. Les fléaux de la démocratie américaine: individualisme et tyrannie de la majorité²⁰

a. L'individualisme en Amérique

Pour Tocqueville, le fondement philosophique de la démocratie américaine renvoie au cartésianisme, c'est-à-dire au doute comme méthode spéculative. "L'Amérique est donc l'un des pays du monde où l'on étudie le moins et où l'on suit le mieux les préceptes de Descartes"²¹. En démocratie, l'individu se fie à sa propre raison pour juger à partir d'elle le monde extérieur. Se sachant égal en droit à ses semblables, il sait qu'il n'est soumis à aucune autorité si ce n'est celle de sa propre raison. Par ce mouvement même de repli sur soi, les liens sociaux se voient peu à peu déliés. Renfermés sur eux-mêmes, les hommes démocratiques ne se soucient plus que de leurs intérêts privés et de leur jouissance personnelle, jouissance qui d'ailleurs semble sans cesse leur échapper: "Chez les peuples démocratiques, les hommes obtiennent aisément une certaine égalité; ils ne sauraient atteindre celle qu'ils désirent. Celle-ci recule chaque jour devant eux, mais sans jamais se dérober à leurs regards, et, en se retirant, elle les attire à sa poursuite. Sans cesse ils croient qu'ils vont la saisir, et elle échappe sans cesse à leurs étreintes. Ils la voient d'assez près pour connaître ses charmes, ils ne l'approchent pas assez pour en jouir, et ils meurent avant d'avoir savouré pleinement ses douceurs"²². À la poursuite d'une égalité illusoire, les Américains ne sont mus que par l'intérêt et se perdent dans cette quête infinie. De là le sentiment d'angoisse qui les caractérise, que Locke avait déjà souligné: "L'inquiétude du caractère, écrit Tocqueville, me paraît être un des traits distinctifs de ce peuple-ci. L'Américain est dévoré du désir de faire fortune, c'est l'unique passion de sa vie"²³. On comprendra alors que c'est par un tel comportement que l'intérêt commun se voit délaissé au profit des

intérêts privés. L'individualisme est bien un danger en soi puisqu'il remet radicalement en cause la pérennité de la démocratie.

Un autre danger, plus sournois et plus alarmant, est lié à l'égalité des conditions. L'égalité, "loi suprême des sociétés démocratiques"²⁴, ne se borne pas uniquement à l'égalité des fortunes. Elle se retrouve immiscée dans toute la société civile (arts, mœurs, etc.). Il ne se trouve plus en démocratie d'hommes de génie, les intelligences communes ayant pris leur place: "Je ne pense pas, écrit Tocqueville, qu'il y ait de pays dans le monde où, proportion gardée avec la population, il se trouve aussi peu d'ignorants et moins de savants qu'en Amérique"²⁵. C'est le règne des classes moyennes où les individus se perdent dans une masse compacte et uniforme. Tous tendent à l'égalité parfaite: "Je pense, nous dit Tocqueville, que le mouvement social qui rapproche du même niveau le fils et le père, le serviteur et le maître, et, en général, l'inférieur et le supérieur, élève la femme et doit de plus en plus en faire l'égal de l'homme"²⁶. Cette égalisation des conditions a donc des côtés positifs puisqu'elle réduit des inégalités ancestrales inacceptables. En outre, par son uniformisation même, elle tend à rendre les hommes plus proches les uns des autres puisque chacun voit dans autrui son semblable. Les mœurs deviennent alors réglées et douces et une commisération envers ceux qui souffrent trouve ici sa raison d'être.

Mais, pour Tocqueville, cette tendance à l'uniformisation de la société et au repli individuel est dangereuse car elle conduit à terme au despotisme: "L'égalité place les hommes à côté les uns des autres, sans lien commun qui les retienne. Le despotisme élève des barrières entre eux et les sépare. Elle les dispose à ne point songer à leur semblables et il leur fait une sorte de vertu publique de l'indifférence. Le despotisme, qui est dangereux dans tous les temps, est donc particulièrement à craindre dans les siècles démocratiques"²⁷. À ne regarder que leurs propres intérêts, les citoyens perdent leur dignité et deviennent de simples individus. La cohésion sociale est rompue puisqu'ils se refusent à l'assumer. Encore peuvent-ils parfois se retrouver un jour particulier pour élire en commun leurs représentants mais cela reste une bien éphémère union publique qui n'a rien de civique. Prisonniers du présent et des jouissances qu'il procure, les voilà bientôt sous la tutelle du despote. C'est là le résultat du sacrifice de la liberté sur l'autel de l'égalité. Or, nous dit Tocqueville, "les Américains ont combattu par la liberté l'individualisme que l'égalité faisait naître, et ils l'ont vaincu. Les législateurs de l'Amérique n'ont pas cru que, pour guérir une maladie si naturelle au corps social dans les temps démocratiques et si funeste, il suffisait d'accorder à la nation toute entière une représentation d'elle-même; ils ont pensé que, de plus, il convenait de donner une vie politique à chaque portion du territoire, afin de multiplier à l'infini, pour les citoyens, les occasions d'agir ensemble, et de leur faire sentir tous les jours qu'ils dépendent les uns des autres. C'était se conduire

avec sagesse²⁸. Parce qu'ils ont insufflé à travers la vie communale une forte dose de liberté à leurs institutions politiques, les Américains ont pu échapper aux dangers de l'individualisme.

Éloge discret d'un pays et des conditions politiques de sa réussite, soit, mais non louange d'un système parfait. Tocqueville est bien loin de célébrer. Il lui reste à critiquer.

b. La tyrannie de la majorité

Mais un autre danger les guette et qui provient lui aussi de l'égalité. Si tous ont des conditions d'existence équivalente et des intelligences proches les unes des autres, à qui revient l'avantage de dire où se trouve le vrai et le juste dans la société? La réponse est simple: à la majorité, qui, puisqu'elle est la majorité, ne saurait se tromper. Comme le dit un des interlocuteurs de Tocqueville rencontré à Boston, "le dogme politique de ce pays-ci, c'est que la majorité a toujours raison"²⁹. Tous se trouvent assujettis à la loi que dicte la majorité, et en particulier les hommes politiques qui savent fort bien que c'est en elle que réside leur succès électoral. Le Président lui-même doit s'y plier: il "n'est qu'un instrument docile dans les mains de la majorité. Il aime ce qu'elle aime, hait ce qu'elle hait; il vole au-devant de ses volontés, prévient ses plaintes, se plie à ses moindres désirs: les législateurs voulaient qu'il la guidât, et il la suit"³⁰.

La puissance de la majorité dans un régime démocratique est malheureusement inévitable, et ce pour deux raisons essentielles: d'une part, il est évident que les intérêts du plus grand nombre doivent être préférés à ceux du plus petit, et d'autre part il semble que, puisque les individus sont potentiellement égaux, le choix de la majorité soit toujours le meilleur. C'est la théorie de l'égalité appliquée aux intelligences. C'est à la moyenne de fixer les règles à suivre par tous. Cette idée démocratique rend la vertu délicate et lui substitue la médiocrité, dans son sens étymologique. Dès lors que seront bannis les êtres d'exception et les excès en tout genre auxquels ils peuvent conduire la société, il régnera une norme commune qui peut prendre la forme d'un despotisme de la pensée. Comme le dit un autre interlocuteur de Tocqueville, rencontré à Baltimore cette fois: "L'opinion publique fait chez nous ce que l'Inquisition n'a jamais pu faire"³¹. S'il n'y a pas d'athées déclarés aux États-Unis ce n'est pas qu'ils n'existent pas mais que leur existence même les met en danger. Non pas que les Américains vouent un culte aux autodafés, mais parce qu'il est impossible de vivre sereinement quand on est en désaccord avec la majorité. Nul besoin d'exercer une violence physique pour contraindre les minorités à accepter le joug de la majorité. Il suffit de traiter ces dernières en parias en les rejetant hors de la société et en leur refusant toute responsabilité publique. Dès lors, la franchise ne peut que

s'effacer devant l'hypocrisie. La tyrannie démocratique ne s'en prend guère au corps mais à l'âme. On comprend alors pourquoi Tocqueville feint de s'étonner de ne pas voir les arts fleurir en Amérique. Dans un système où il faut plaire avant tout, on imagine mal comment les artistes pourraient briller par leur originalité: "Les littératures démocratiques fourmillent toujours de ces auteurs qui n'aperçoivent dans les lettres qu'une industrie, et, pour quelques grands écrivains qu'on y voit, on y compte par milliers des vendeurs d'idées"³². L'opinion commune est maîtresse des idées politiques, religieuses et artistiques. Le peuple, à travers la majorité, se fait tyran. Comme l'écrit Tocqueville lui-même: "Je ne connais pas de pays où il règne, en général, moins d'indépendance d'esprit et de véritable liberté de discussion qu'en Amérique"³³.

Mais le plus scandaleux ici c'est que la majorité va jusqu'à bafouer les lois qu'elle a elle-même votées lorsqu'elles ne lui conviennent plus. Il en va ainsi dans le cas de l'esclavage par exemple. Si les Noirs ont, dans les États nordistes, des droits reconnus — dont le droit de vote — il leur est impossible de les exercer. Un Noir qui oserait se présenter à un bureau de vote se verrait immédiatement agressé. Ainsi donc, comme le conclut M. Smith, à l'origine de cette sombre anecdote, "la loi chez nous n'est rien quand elle n'est pas appuyée sur l'opinion"³⁴. On voit par là que ce n'est pas l'individualisme qui menace le plus sérieusement la démocratie américaine mais la tyrannie de la majorité, comme le reconnaît pour sa part d'ailleurs Tocqueville: "Si jamais la liberté se perd en Amérique, il faudra s'en prendre à l'omnipotence de la majorité qui aura porté les minorités au désespoir et les aura forcées de faire un appel à la force matérielle. On verra alors l'anarchie, mais elle arrivera comme conséquence du despotisme"³⁵.

Il est pourtant possible de s'opposer à cette tyrannie propre à la démocratie américaine. Trois choses permettent à elles seules d'y faire face: le fédéralisme, les institutions communales et le pouvoir judiciaire. Le fédéralisme, tout d'abord, parce qu'il représente une certaine division des pouvoirs qui permet de contrebalancer les excès de la majorité. Le Sénat est ainsi une garantie de stabilité non négligeable. En outre, et c'est là rejoindre le second point, l'État n'étant guère centralisé, il paraît difficile de voir son action dictée par la volonté tyrannique de la majorité: "Quand le gouvernement central qui représente [la majorité nationale] a ordonné souverainement, il doit s'en rapporter, pour l'exécution de son commandement, à des agents qui souvent ne dépendent point de lui, et qu'il ne peut diriger à chaque instant. Les corps municipaux et les administrations des comtés forment donc comme autant d'écueils cachés qui retardent ou divisent le flot de la volonté populaire"³⁶. Enfin, il ne faut pas sous-estimer le rôle de l'institution judiciaire. Représentant des lois et de l'ordre, le légiste aura à cœur de freiner les tendances anarchiques de la démocratie. Le corps

des légistes forme à lui seul le véritable et unique contrepoids à l'anarchisme démocratique. Si on ajoute à ces trois facteurs les mœurs libres des Américains héritées de leurs ancêtres et une situation géographique qui leur apprend à ne dépendre que d'eux-mêmes et qui ne leur fait redouter aucune puissance voisine, on peut penser que l'excès démocratique en Amérique peut sauver en partie la démocratie elle-même. Ainsi, même si la majorité se trompe dans ses choix, son erreur ne lui est jamais fatale.

4. Les dangers de la démocratie en Europe: individualisme et centralisation

a. L'individualisme à l'européenne

Si la tyrannie de la majorité ne semble pas être un fléau démocratique européen, l'individualisme, propre à tout régime démocratique, semble lui la toucher de plein fouet³⁷. Nous avons vu comment l'égalité des conditions le favorisait. Il reste à voir comment une société européenne peut y faire face. Pour Tocqueville, il faut absolument préférer la liberté à l'égalité. Mais c'est là chose difficile quand on sait que les bienfaits qu'entraîne l'égalité sont quantifiables alors que ceux dont la liberté est l'œuvre ne le sont point: "Les hommes ne sauraient jouir de la liberté politique sans l'acheter par quelques sacrifices, et ils ne s'en emparent jamais qu'avec beaucoup d'efforts. Mais les plaisirs que l'égalité procure s'offrent d'eux-mêmes. Chacun des petits incidents de la vie privée semble les faire naître, et, pour les goûter, il ne faut que vivre"³⁸. Il semble donc évident que les hommes préfèrent l'égalité à la liberté. Bien sûr, s'ils pouvaient posséder les deux ensemble, le problème serait résolu. Mais il n'en va pas toujours ainsi et les peuples sont plutôt prêts à la servitude qu'à l'inégalité et, pour beaucoup, à la perte du bien-être qui l'accompagne: "Je pense, écrit Tocqueville, que les peuples démocratiques ont un goût naturel pour la liberté; livrés à eux-mêmes, ils la cherchent, ils l'aiment, et ils ne voient qu'avec douleur qu'on les en écarte. Mais ils ont pour l'égalité une passion ardente, insatiable, éternelle, invincible; ils veulent l'égalité dans la liberté, et s'ils ne peuvent l'obtenir, ils la veulent encore dans l'esclavage"³⁹.

Selon Tocqueville, "pour combattre les maux que l'égalité peut produire, il n'y a qu'un remède efficace: c'est la liberté politique"⁴⁰. En clair, il n'y a que la passion et l'habitude de la liberté qui puissent s'opposer efficacement à la passion et l'habitude du bien-être que l'égalité procure. Pour parvenir à cela, Tocqueville veut encore et toujours que l'on privilégie avant tout la liberté politique. Cela passe par la vie associative, la presse, la justice et les mœurs. Tocqueville se montre en effet partisan des associations civiles et politiques qui ont tant contribué en Amérique à forger un peuple indépendant

et revêche à toute centralisation étatique. Par le recours aux associations, les hommes apprennent à s'entraider tout en se passant de l'aide de l'État. "Dans les pays démocratiques, nous dit Tocqueville, la science de l'association est la science mère; le progrès de toutes les autres dépend des progrès de celle-là"⁴¹. Il n'y a pas de meilleure école pour apprendre la liberté et la responsabilité civiles.

La presse a aussi un rôle primordial à jouer en ce qu'elle permet aux citoyens d'échanger leurs idées et leurs opinions à travers ses colonnes. Elle peut permettre ainsi l'éclosion de nouvelles associations tout en assumant par ailleurs la mission d'information indispensable qui est la sienne. Par les journaux, une conscience collective se forme et les lumières se diffusent dans tout le tissu social: "Les journaux deviennent donc nécessaires à mesure que les hommes sont plus égaux et l'individualisme plus à craindre. Ce serait diminuer leur importance que de croire qu'ils ne servent qu'à garantir la liberté; ils maintiennent la civilisation"⁴².

Quant au pouvoir judiciaire, il est, pour Tocqueville, "principalement destiné, dans les démocraties, à être tout à la fois la barrière et la sauvegarde du peuple"⁴³. Sauvegarde parce qu'il garantit les droits des individus, barrière parce qu'il apprend à chacun à respecter en autrui une personne juridique. La loi, par son impartialité même, permet à chaque citoyen de défendre ses droits et libertés fondamentaux face à tout arbitraire. C'est là un point capital dont Tocqueville a pu en apprécier encore la portée lors de son séjour en Algérie en octobre 1841. Là, des hommes vivent dans une insécurité législative permanente impardonnable qui les empêche de former à proprement parler un corps social⁴⁴. Lorsque Tocqueville aura à être rapporteur sur les crédits extraordinaires alloués à l'Algérie, il saura s'en souvenir: "Le premier besoin que l'on ressent, quand on vient se fixer dans un pays nouveau, est de savoir précisément quelle est la législation qui y règne, et de pouvoir compter sur sa stabilité. Or nous ne croyons pas qu'il y ait aujourd'hui personne qui puisse dire avec une complète exactitude, et avec une certitude absolue, quelles sont les lois françaises qui s'appliquent en Algérie, et quelles sont celles qui ne s'y appliquent pas. Les fonctionnaires n'en savent pas beaucoup plus sur ce point que les administrés, les tribunaux que les justiciables. Chacun va souvent au hasard et au jour le jour"⁴⁵.

À travers la justice, c'est aussi aux mœurs que Tocqueville s'en prend. Si l'on veut voir les citoyens reprendre goût à la vie civile il faut d'abord que celle-ci ne soit pas que corruption et favoritisme. Il faut donc responsabiliser le gouvernement et les fonctionnaires pour voir par la suite la société civile réformer ses propres défauts: "ce n'est pas le mécanisme des lois qui produit les grands événements de ce monde, proclame Tocqueville aux députés, ce qui fait les événements, messieurs, c'est l'esprit même du gouvernement"⁴⁶. L'assainissement moral passe aussi, pour Tocqueville, par un retour aux

valeurs religieuses chrétiennes qui lui semblent profondément démocratiques. L'exemple américain suffit à le montrer là où la démocratie a toujours été fille de l'esprit de religion et de l'esprit de liberté⁴⁷. S'il en va tout autrement en France, au grand dam de Tocqueville, une telle situation peut s'inverser si les causes qui l'ont produite sont déterminées avec précision. Il semblerait que le catholicisme ait, au cours de son histoire européenne, fait le choix des puissants contre celui du peuple. D'essence démocratique, puisqu'il fait de tous les communicants des égaux, le catholicisme s'est compromis avec le pouvoir politique. Tocqueville préconise alors en France une séparation de l'Église et de l'État comme cela a lieu au Bas-Canada, pour la gloire du catholicisme d'ailleurs: "En s'unissant aux différentes puissances politiques, la religion ne saurait donc contracter qu'une alliance onéreuse. Elle n'a pas besoin de leur secours pour vivre, et en les servant elle peut mourir"⁴⁸. La religion doit être essentiellement au service du peuple si elle veut survivre au matérialisme qui gangrène la société et qui a tôt fait de voir en elle un allié objectif des puissants. Une fois la séparation Église-État effectuée, Tocqueville propose de resserrer entre eux les liens qui unissent société civile et religion chrétienne. Cette union lui paraît alors normale et nécessaire et lui permet de penser qu'une société laïque démocratique est une contradiction dans les termes: "Pour moi, écrit-il, je doute que l'homme puisse jamais supporter à la fois une complète indépendance religieuse et une entière liberté politique; et je suis porté à penser que, s'il n'a pas de foi, il faut qu'il serve, et, s'il est libre, qu'il croie"⁴⁹. Les croyances religieuses lui paraissant vitales contre l'individualisme moderne, Tocqueville va jusqu'à recommander aux législateurs de les favoriser: "Tandis que l'homme se complaît dans cette recherche honnête et légitime du bien-être, il est à craindre qu'il ne perde enfin l'usage de ses plus sublimes facultés, et qu'en voulant tout améliorer autour de lui, il ne se dégrade enfin lui-même. C'est là qu'est le péril, et non point ailleurs. Il faut donc que les législateurs des démocraties et tous les hommes honnêtes et éclairés qui y vivent, s'appliquent sans relâche à y soulever les âmes et à les tenir dressées vers le ciel. Il est nécessaire que tous ceux qui s'intéressent à l'avenir des sociétés démocratiques s'unissent, et que tous, de concert, fassent de continuels efforts pour répandre dans le sein de ces sociétés le goût de l'infini, le sentiment du grand et l'amour des plaisirs immatériels. Que, s'il se rencontre parmi les opinions d'un peuple démocratique quelques-unes de ces théories malfaisantes qui tendent à faire croire que tout périt avec le corps, considérez les hommes qui les professent comme les ennemis naturels de ce peuple"⁵⁰.

Le dernier rempart qu'oppose Tocqueville à l'individualisme est d'ordre à la fois théorique et pratique. Il s'agit de la doctrine de l'intérêt bien entendu. Cette théorie, d'origine américaine, vise l'utile plutôt que la vertu et s'appuie sur le fait que les individus, en croyant agir en vue de leurs intérêts propres

et honnêtes, réalisent en même temps un certain intérêt commun. “La doctrine de l’intérêt bien entendu ne produit pas de grands événements; mais elle suggère chaque jour de petits sacrifices; à elle seule, elle ne saurait faire un homme vertueux; mais elle forme une multitude de citoyens, réglés, tempérants, modérés, prévoyants, maîtres d’eux-mêmes; et, si elle ne conduit pas directement à la vertu par la volonté, elle en rapproche insensiblement par les habitudes”⁵¹. C’est là un pis-aller démocratique qui ne devait guère satisfaire l’esprit aristocratique de Tocqueville assoiffé de vertu plus que d’intérêt⁵².

b. La centralisation à l’européenne

L’autre grand danger qui menace les démocraties européennes est la centralisation qui s’y accroît sans cesse. Si toute centralisation est en soi nécessaire, elle doit pourtant être limitée. Le problème des sociétés démocratiques est donc celui de la conciliation d’une centralisation nécessaire avec des libertés individuelles pleines et entières. C’est là un problème que le fédéralisme américain ne connaît pas: “Ce qui frappe le plus l’Européen qui parcourt les États-Unis, nous dit Tocqueville, c’est l’absence de ce qu’on appelle chez nous le gouvernement ou l’administration. En Amérique, on voit des lois écrites; on en aperçoit l’exécution journalière; tout se meut autour de vous, et on ne découvre nulle part le moteur. La main qui dirige la machine sociale échappe à chaque instant”⁵³. Si Tocqueville est émerveillé par l’absence de centralisation aux États-Unis, c’est bien sûr par contraste avec une France soumise à d’infinies administrations. L’absolutisme monarchique, la Révolution et l’Empire y ont tous trois fortement contribué. La colonisation française en porte d’ailleurs la marque indélébile. Ainsi, en Algérie, la moindre affaire prend des mois pour être réglée puisqu’elle est soumise à l’administration d’Alger, elle-même soumise à celle de Paris. Des colons meurent de faim dans les rues de la Ville Blanche en attendant désespérément des titres de propriété qui ne viennent pas⁵⁴. L’on comprend dès lors la supériorité britannique en matière de colonisation⁵⁵: “Les idées et les habitudes gouvernementales des Anglais ne leur donnent ni l’usage ni le goût de l’uniformité et de la centralisation: grand avantage pour retenir sous leur empire un pays si vaste [l’Inde], si divers, si varié dans ses habitants et où il était bon d’avoir autant de systèmes administratifs que de provinces. En visant à faire une machine plus simple on aurait brisé les ressorts. C’est ce que le génie français n’eût pas manqué d’essayer”⁵⁶. Ce que Tocqueville admire en particulier dans l’exemple réussi de la colonisation indienne c’est que celle-ci a été au départ le fruit d’une compagnie privée, l’*East India Company*, et non celui du gouvernement. La rigidité du système français, qui repose toujours sur les épaules de l’État, lui semble dangereuse car elle asservit les individus

en brisant toute initiative personnelle, c'est-à-dire toute liberté. Mais le plus inquiétant semble être que la centralisation paraisse aux yeux de tous inévitable: "Je pense que dans les siècles démocratiques qui vont s'ouvrir, écrit Tocqueville, l'indépendance individuelle et les libertés locales seront toujours un produit de l'art. La centralisation sera le gouvernement naturel"⁵⁷. À partir d'intuitions géniales, Tocqueville nous dépeint les excès de l'État-Providence qui, telle une pieuvre, ne cesse d'accroître le domaine de ses compétences propres au dépend de celui des individus privés. C'est du Foucault avant la lettre. Comment une telle évolution est-elle possible sans que les citoyens ne s'y opposent? C'est que le despotisme a changé de figure, nous dit judicieusement Tocqueville. Le maître n'est plus un tyran mais un tuteur: "il ne brise pas les volontés, mais il les amollit, les plie et les dirige; il force rarement d'agir, mais il s'oppose sans cesse à ce qu'on agisse; il ne détruit point, il empêche de naître; il ne tyrannise point, il gêne, il comprime, il énerve, il éteint, il hébète, et il réduit enfin chaque nation à n'être plus qu'un troupeau d'animaux timides et industriels, dont le gouvernement est le berger"⁵⁸.

D'où le cri du cœur de Tocqueville: "J'aurais, je pense, aimé la liberté dans tous les temps; mais je me sens enclin à l'adorer dans le temps où nous sommes"⁵⁹. Il est possible d'éviter la sombre perspective que jette la centralisation sur la vie sociale. Pour cela, il faut encourager la décentralisation, et par là même la liberté individuelle⁶⁰. Priorité sera donnée à toutes les actions à caractère civique: associations, journaux, tribunaux, etc. En outre, on insistera sur une nécessaire séparation des pouvoirs et sur un strict respect des droits individuels. En effet, permettre qu'un citoyen soit lésé dans son droit par l'État, c'est laisser la porte ouverte à tout type d'abus par la suite: "C'est donc surtout dans les temps démocratiques où nous sommes que les vrais amis de la liberté et de la grandeur humaine doivent, sans cesse, se tenir debout et prêts à empêcher que le pouvoir social ne sacrifie légèrement les droits particuliers de quelques individus à l'exécution générale de ses desseins. Il n'y a point dans ces temps-là de citoyen si obscur qu'il ne soit très dangereux de laisser opprimer, ni de droits individuels si peu importants qu'on puisse impunément livrer à l'arbitraire"⁶¹. Cela implique l'impartialité de la justice, même et surtout quand ce sont des membres de l'État qui se retrouvent sur le banc des accusés. C'est là semble-t-il une trivialité mais elle était pourtant loin d'être appliquée dans les faits lors de la rédaction de *De la démocratie en Amérique* quand on sait que l'article 75 de la Constitution de l'an VIII permettant l'impunité des fonctionnaires était toujours en vigueur⁶². Enfin, il faut à tout prix intéresser les citoyens à la vie publique en leur permettant d'y participer réellement: "Le plus puissant moyen, et peut-être le seul qui nous reste, d'intéresser les hommes au sort de leur patrie, c'est de les faire participer à son gouvernement. De nos jours,

l'esprit de cité me semble inséparable de l'exercice des droits politiques; et je pense que désormais on verra augmenter ou diminuer en Europe le nombre des citoyens en proportion de l'extension de ces droits"⁶³.

Rendre la société civile plus indépendante tout en maintenant un État de droit fort, laisser les individus libres tout en veillant à leur sécurité et à leur égalité devant la loi, voilà le vœu le plus cher de Tocqueville. C'est là un pari pour la liberté qui doit toujours s'imposer face à l'égalité, une volonté de civisme qui seule peut renverser l'individualisme propre à toute démocratie en républicanisme actif. C'est d'ailleurs ainsi que Tocqueville lui-même voyait son action politique faite d'amour de la liberté et de respect des droits individuels de chacun. D'où sa vocation à l'universalisme et son appel constant aux principes révolutionnaires de 1789 (et non de 1793) qui laisse entrevoir qu'à ses yeux la démocratie idéale est républicaine. D'ailleurs, son comportement à l'égard des abus raciaux aux États-Unis ne peut que nous en convaincre. De retour d'Amérique, il ne cesse de critiquer le comportement des Américains à l'égard des esclaves noirs et des Indiens. Il voit bien que l'abolition de l'esclavage au Nord ne résulte que d'un bas calcul de rentabilité — n'a-t-on pas là une application perverse de la doctrine américaine de l'intérêt bien entendu? — et non d'une conception humaniste des droits de l'homme et il s'en indigne⁶⁴. Il est aussi révolté par la conduite malhonnête et cruelle des États et de l'Union à l'égard des Indiens⁶⁵ ou bien de celle des Anglais à l'égard des peuples conquis⁶⁶, comme le laissent paraître certaines notes de son *Voyage en Amérique*. Ainsi, écrit-il en 1850 à son ami et cousin Louis de Kergorlay: "Je n'ai pas de traditions, je n'ai point de parti, je n'ai point de cause, si ce n'est celle de la liberté et de la dignité humaine; de cela, je suis sûr". Pourtant, il ne remettra jamais en cause le principe lockien de l'appropriation de la terre par le travail⁶⁷ et s'il veut que les colons français traitent avec douceur les Algériens qu'ils exproprient⁶⁸, il trouve néanmoins justifié, au nom de la grandeur nationale, de les déposséder des terres de leurs ancêtres. C'est oublier, à notre avis, que le républicanisme ne se borne pas aux frontières de sa propre patrie.

Notes

- 1 Toutes nos références à Tocqueville renvoient à ses *Œuvres*, 2 tomes, Paris, NRF-Gallimard, "Bibliothèque de la Pléiade", 1991 et 1992.
- 2 Régis Debray. "Êtes-vous démocrate ou républicain?" *Le Nouvel Observateur*, 1989; rééd. sous le titre "République ou Démocratie", *Contretemps. Éloges des idéaux perdus*, Paris, Gallimard, "Folio Actuel", 1992, pp. 15-54.
- 3 Cf. *De la démocratie en Amérique*, I, II, IX: "L'organisation et l'établissement de la démocratie parmi les chrétiens est le grand problème politique de notre temps. Les Américains ne résolvent point sans doute ce problème, mais ils fournissent d'utiles enseignements à ceux qui veulent le résoudre", *Œuvres*, t. II, p. 361.
- 4 C'est ce sur quoi s'accorde aussi Marcel Gauchet, "Tocqueville, l'Amérique et nous", *Libre*, n° 7, 1980.
- 5 Désormais notée *DA*.
- 6 *DA*, *Œuvres*, t. II, p. 7. Cf. aussi II, IV, VIII, p. 852.
- 7 Sur les rapports entre égalité et liberté chez Tocqueville, voir Jean-Michel Besnier, *Lecture de Tocqueville. Égalité et liberté*, Paris, Belin, 1985.
- 8 *DA*, I, II, V, *Œuvres*, t. II, p. 221 et I, II, IX; cf. aussi son *Discours prononcé à l'Assemblée constituante dans la discussion du projet de Constitution (12 septembre 1848) sur la question du droit au travail*, dans t. I, p. 1146.
- 9 Sur Tocqueville en Amérique, on se reportera utilement à l'ouvrage désormais classique de George W. Pierson, *Tocqueville and Beaumont in America*, New York, Oxford University Press, 1938. Cf. aussi James T. Schleifer, *The Making of Tocqueville's Democracy in America*.
- 10 Cf. Jean-Claude Lamberti, *Tocqueville et les deux démocraties*, Paris, P.U.F., 1983. Il faut ajouter que, malheureusement, Tocqueville est tout aussi ambigu en ce qui concerne le terme même de *république*. Il semble qu'il confond les deux termes même s'il est avant tout disciple du républicanisme à la Montesquieu (amour de la vertu et de la participation civique) et non seulement démocrate.
- 11 *DA*, var. a, *Œuvres*, t. II, p. 957.
- 12 Cf. Pierre Manent, *Tocqueville et la nature de la démocratie*, Paris, Julliard, 1982.
- 13 *DA*, II, II, I, *Œuvres*, t. II, p. 607.
- 14 *DA*, I, I, II, *Œuvres*, t. II, p. 43.
- 15 *Discours prononcé à l'Assemblée constituante dans la discussion du projet de Constitution (12 septembre 1848) sur la question du droit au travail*, dans *Œuvres*, t. I, p. 1146.
- 16 *Lettre à John Stuart Mill* du 13 juin 1835, citée dans *Œuvres*, t. I, p. 1146.

- 17 *DA*, I, II, VI, *Œuvres*, t. II, p. 273.
- 18 *DA*, I, I, V, *Œuvres*, t. II, p. 65.
- 19 *DA*, I, II, VI, *Œuvres*, t. II, p. 281.
- 20 Sur tout ceci, voir les analyses pénétrantes de Françoise Mélonio, "Tocqueville et les malheurs de la démocratie américaine", *Commentaire*, n° 38, été 1987, pp. 380-389 et celles de A. Zetterbaum, *Tocqueville and the Problem of Democracy*, Stanford, Stanford University Press, 1964.
- 21 *DA*, II, I, I, *Œuvres*, t. II, p. 514. Tocqueville a lui-même vécu profondément ce doute dès son jeune âge comme il l'apprend à Mme Swetchine dans sa *Lettre du 26 février 1857*, citée dans *Œuvres*, t. I, p. XIV.
- 22 *DA*, II, II, XIII, *Œuvres*, t. II, p. 651.
- 23 *Voyage en Amérique*, *Œuvres*, t. I, p. 200.
- 24 *DA*, II, III, XIX, *Œuvres*, t. II, p. 762.
- 25 *DA*, I, I, III, *Œuvres*, t. II, p. 56.
- 26 *DA*, II, III, XII, *Œuvres*, t. II, p. 725.
- 27 *DA*, II, II, IV, *Œuvres*, t. II, p. 616; cf. aussi II, III, XXI, pp. 781-782.
- 28 *DA*, II, II, IV, *Œuvres*, t. II, pp. 617-618.
- 29 *Voyage en Amérique*, *Œuvres*, t. I, p. 73. Voir p. 172 ce que Tocqueville pense d'une telle opinion.
- 30 *DA*, I, I, VIII, *Œuvres*, t. II, p. 154.
- 31 *Voyage en Amérique*, *Œuvres*, t. I, p. 95.
- 32 *DA*, II, I, XIV, *Œuvres*, t. II, p. 573.
- 33 *DA*, I, II, VII, *Œuvres*, t. II, p. 292.
- 34 *Voyage en Amérique*, dans *Œuvres*, t. I, pp. 243-244.
- 35 *DA*, I, II, VII, *Œuvres*, t. II, p. 299.
- 36 *DA*, I, II, VIII, *Œuvres*, t. II, p. 301.
- 37 Cf. Jean-Claude Lamberti, *La notion d'individualisme chez Tocqueville*, Paris, P.U.F., 1970.
- 38 *DA*, II, II, I, *Œuvres*, t. II, p. 610.
- 39 *DA*, II, II, I, *Œuvres*, t. II, p. 611.
- 40 *DA*, I, II, IV, *Œuvres*, t. II, p. 620. Cf. sur ce point Jean-Michel Besnier, "Tocqueville et la liberté politique", in *L'État et l'Idéologie*, ouvrage publié sous la dir. de G. Labica, Paris, Éd. du CNRS, 1991.
- 41 *DA*, II, II, V, *Œuvres*, t. II, p. 625.
- 42 *DA*, II, II, VI, *Œuvres*, t. II, p. 626.
- 43 *Rapport sur La démocratie en Suisse de Cherbuliez (1848)*, dans *Œuvres*, t. I, p. 643.
- 44 Cf. en particulier son *Travail sur l'Algérie (octobre 1841)*, dans *Œuvres*, t. I, pp. 744-745.
- 45 *Rapport fait par M. de Tocqueville sur le projet de loi relatif aux crédits extraordinaires demandés pour l'Algérie*, dans *Œuvres*, t. I, pp. 839-840.

- 46 *Discours prononcé à l'Assemblée constituante dans la discussion du projet de Constitution (12 septembre 1848) sur la question du droit au travail*, dans *Œuvres*, t. I, p. 1138.
- 47 Sur Tocqueville et la religion, cf. Jean-Michel Besnier, "Tocqueville entre religion et avenir", *Raison présente*, 113, 1995, pp. 39-55.
- 48 *DA*, I, II, IX, *Œuvres*, t. II, p. 344.
- 49 *DA*, II, I, V, *Œuvres*, t. II, p. 532.
- 50 *DA*, II, II, XV, *Œuvres*, t. II, p. 657.
- 51 *DA*, II, II, VIII, *Œuvres*, t. II, p. 637.
- 52 Sur l'esprit aristocratique propre à Tocqueville, cf. Xavier de la Fournière, *Alexis de Tocqueville: un monarchiste indépendant*, Paris, Perrin, 1981.
- 53 *DA*, I, I, V, *Œuvres*, t. II, p. 77.
- 54 *Rapport fait par M. de Tocqueville sur le projet de loi relatif aux crédits extraordinaires demandés pour l'Algérie*, dans *Œuvres*, t. I, p. 826.
- 55 Sur Tocqueville et l'Angleterre, cf. Seymour Drescher, *Tocqueville and England*, Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press, 1964.
- 56 *Notes diverses sur l'Inde*, *Œuvres*, t. I, p. 1051. Cf. aussi *DA*, I, I, II, dans *Œuvres*, t. II, p. 39.
- 57 *DA*, II, IV, III, *Œuvres*, t. II, p. 814.
- 58 *DA*, II, IV, VI, *Œuvres*, t. II, p. 837.
- 59 *DA*, II, IV, VII, *Œuvres*, t. II, p. 840.
- 60 Sur l'idée de décentralisation chez Tocqueville, cf. François Furet, "Naissance d'un paradigme: Tocqueville et le voyage en Amérique, 1825-1831", *Annales E.S.C.*, 39, 2, mars-avril 1984, pp. 225-239. Voir aussi André Jardin, *Alexis de Tocqueville: 1805-1859*, Paris, Hachette, 1984.
- 61 *DA*, II, IV, VII, *Œuvres*, t. II, p. 846.
- 62 Cf. *DA*, I, I, VI, *Œuvres*, t. II, p. 116.
- 63 *DA*, I, II, VI, *Œuvres*, t. II, p. 271.
- 64 Cf. par exemple *DA*, I, II, X, *Œuvres*, t. II, pp. 399, 406-407, 418 et 421.
- 65 Cf. par exemple *Voyage en Amérique*, *Œuvres*, t. I, p. 219 et *DA*, I, II, X, *Œuvres*, t. II, pp. 378, 389-390 et 393.
- 66 Cf. *Voyage en Amérique*, *Œuvres*, t. I, p. 205.
- 67 Cf. par exemple *Voyage en Amérique*, dans *Œuvres*, t. I, pp. 133 et 364 ou encore *DA*, I, I, I, *Œuvres*, t. II, p. 28.
- 68 *Rapport fait par M. de Tocqueville sur le projet de loi relatif aux crédits extraordinaires demandés pour l'Algérie*, dans *Œuvres*, t. I, p. 820.